

L'INSTITUT NATIONAL DES MINES DU QUÉBEC PUBLIE UN RAPPORT D'ENQUÊTE

Val-d'Or, le 28 avril 2014 - L'Institut profite de la 23^e semaine minière pour rendre public le rapport d'enquête réalisé en avril 2013 qui dresse le portrait de la formation dispensée par les entreprises minières à leur personnel. Ce rapport sera présenté par le président-directeur général de l'Institut, Robert Marquis, au Centre de formation professionnelle Val-d'Or, au local 106-E, à compter de 10 h.

En lien avec son plan stratégique, l'Institut a réalisé une enquête qui a permis d'établir un portrait sommaire des efforts et des investissements en formation que les entreprises minières du Québec font pour que leur main-d'œuvre soit dotée des compétences nécessaires à l'exercice de ses fonctions et capables de s'adapter aux innovations intégrées dans le secteur. Au terme de cette enquête, les représentants interrogés ont formulé trois recommandations qui permettraient d'améliorer les formations destinées à leurs employés.

Ce rapport d'enquête fournit des réponses précises à des questions spécifiques. On y apprend que la majorité des compagnies minières dispose d'une politique ou d'un plan de formation pour chaque employé. Il documente également les formations considérées comme prioritaires et il précise la provenance de la formation dispensée en entreprise en fonction des besoins à combler. Les coûts attribués à la formation font ressortir la grande importance accordée à la formation par les compagnies minières. Certaines conclusions demeurent toutefois ambiguës, notamment celle qui touche la perception des entreprises concernant l'impact de la formation sur la rétention des employés.

Ce portrait a pu être réalisé grâce à la généreuse collaboration du Comité des ressources humaines de l'Association minière du Québec et avec la participation grandement appréciée des directions des ressources humaines de 14 entreprises minières qui emploient globalement plus de 16 000 personnes au Québec.

Le rapport d'enquête sera disponible sur le site Web de l'Institut suite à la conférence de presse du 28 avril 2014.

Le gouvernement du Québec compte sur l'Institut national des mines pour le soutenir dans sa volonté d'optimiser l'offre de formation des établissements publics qui s'adresse spécifiquement au secteur minéral, et ce, pour tous les niveaux d'enseignement, professionnel, collégial et universitaire.

— 30 —

Sources : Robert Marquis
Président-directeur général
819 825-4667, poste 2900

Lyne Bisson
Service des communications
819 825-4667, poste 2902